

**TELECOPIE pour remise immédiate – Merci****RETRAIT DE LOT**

A l'attention des Responsables de laboratoires, des Directeurs des Etablissements de Santé et des Correspondants locaux de Réactovigilance

<i>De</i>			<i>A l'attention de</i>	
NOM :	<b>DIAGAST</b>		Laboratoire :	
	Support Clients	Date : 16/12/2010	<b>Fax N° :</b>	
<b>Fax N° :</b>	03.20.96.53.64		Tél. N° :	
Tél. N° :	03.20.96.53.65		Client N° :	

**Objet : Coffret BROMELINE (réf. : 69860 lot 609000)**

Chère cliente, cher client,

Vous êtes utilisateur de notre réactif BROMELINE. Vous avez reçu des coffrets du lot 609000 qui périssent au 31/08/2011.

Nous avons constaté sur la BROMELINE REF 69860 lot 609000 une concentration supérieure à la normale.

Nos contrôles qualité interne, ainsi que des tests complémentaires n'ont montré aucune anomalie.

Nous vous demandons par mesure de précaution de détruire ce lot.

L'Afssaps a été informée de cette mesure.

Veuillez agréer, Chère Cliente, Cher client, nos respectueuses salutations.

Michèle VERSCHELDE  
Responsable Qualité Produit

José BOIGNARD  
Responsable Affaires Réglementaires

-----  
A RENVOYER IMPERATIVEMENT AVANT LE MERCREDI 22/12/2010 au fax n°: 03 20 96 53 64

Soussigné : .....

Laboratoire : .....

Nous accusons réception de cette information et vous informons que notre stock restant est de ..... coffrets que nous nous engageons à détruire.

Date :

Signature et cachet